



Santé environnementale: «La politique nationale est encore frileuse»

22/09/2009 11:30

Joël Spiroux, médecin généraliste, membre du Crigen (1) explique sa vision du lien entre santé et environnement, à l'occasion du congrès européen sur les pathologies environnementales que l'Union régionale des médecins libéraux de Haute-Normandie (URMLHN) organise les 9 et 10 octobre à Rouen.

A quand remonte votre intérêt pour la santé environnementale?

Technicien agricole avant de devenir médecin, je m'étais déjà beaucoup intéressé aux impacts des pesticides sur les milieux naturels. J'ai suivi une formation en écologie fondamentale puis j'ai passé, dans le cadre de mes études de médecine, un diplôme d'écologie humaine. En tant que praticien généraliste, j'observe depuis plus de 20 ans une augmentation des cancers, des troubles de la fécondité, des malformations néonatales et des pathologies respiratoires et allergiques.

Les médecins sont-ils suffisamment formés sur ce thème?

Non, d'ailleurs, les études de médecine n'intègrent pas cette discipline qui mérite pourtant d'être placée au carrefour de toutes les autres. Par ailleurs, dans les hôpitaux, en cas de pathologie lourde, cancer du sein par exemple, on ne prescrit aucun test pour détecter la présence de produits toxiques dans le sang. Cela permettrait pourtant de mieux cerner le lien entre polluants et certaines maladies. Il faut dire que la réalisation de ces tests en laboratoire a un coût très élevé.

Que pensez-vous des politiques actuelles en santé environnementale?

La politique française est encore frileuse. La mise en place des Plans nationaux santé-environnement (PNSE I et II) est une très bonne chose, mais je regrette qu'ils ne prennent pas en compte la notion d'environnement dans sa globalité. Il faut en effet proposer une nouvelle définition de l'environnement. Einstein a dit que l'environnement, c'est «tout ce qui n'est pas moi». C'est une vision en accord avec celle de l'écologie fondamentale – la discipline scientifique à distinguer du courant politique. L'environnement peut se décliner en plusieurs catégories: biologique (tout le vivant, dont l'espèce humaine), physique (rayonnements), chimique (substances), sensoriel (bruit, odeurs), cognitif (culture, médias, éducation) socio-anthropologique (milieu social et culturel) et l'aspect comportemental qui en découle. L'homme s'est positionné comme s'il était extérieur à son environnement. Pourtant, le milieu de vie influence l'état de santé et peut entraîner des pathologies, comme il entraîne des dégâts sur l'écosystème. Au-delà, il faudrait augmenter le nombre de toxicologues et développer les études de toxicité chronique et croisée (effet cocktail des substances). A l'échelle européenne, il existe quelques mesures intéressantes telles que le règlement Reach sur les produits chimiques, mais elles sont encore peu nombreuses. Les pays du Nord, l'Allemagne en particulier, sont toutefois plus avancés en termes de politique de santé environnementale.

Quelle est la part des pathologies environnementales?

Jusqu'à très récemment, le cancer, première cause de mortalité en France, était imputé dans 30% des cas à des facteurs reconnus (tabac, alcool, etc.) et 1 à 2% à l'environnement, la majorité des cas n'étant pas expliqués. Or il est évident que l'environnement – tel que défini précédemment – contribue à ces 70% de cas de cancers pour lesquels on ne retrouve pas de cause exacte. Mais, comme il s'agit souvent d'une conjugaison de plusieurs facteurs environnementaux et non pas d'un unique agent causal, comme dans le modèle pasteurien, la démonstration de la relation de cause à effet est plus difficile à établir. Il faut explorer de nouvelles voies de recherche. Avant l'ère pasteurienne, quand survenait une épidémie, on invoquait une punition divine. Ensuite, Pasteur a montré le rôle majeur du rejet du contenu des pots de chambre dans les rues! Depuis le début du XXe siècle, nous déversons une multitude de «pots de chambre chimiques» dans la nature, sans comprendre qu'ils sont à l'origine de nos pathologies modernes.

Et les polluants prioritaires?

L'élimination des pesticides – dont les dangers sont connus depuis plus de 50 ans – est la priorité puisque nous les retrouvons dans la chaîne alimentaire. Ensuite, que ce soit pour les nanotechnologies, les téléphones mobiles ou les OGM, il est nécessaire de réaliser des études de toxicité aiguë et chronique transparentes et indépendantes. Cela implique bien sûr un coût supplémentaire pour les entreprises. Mais il faut garder à l'esprit que la politique de santé est souvent inféodée aux décisions économiques. Si l'élimination de toutes les molécules toxiques est impossible, la priorité est de faire évoluer le consensus social. Je souhaiterais un débat de société transparent pour décider du devenir de chaque substance potentiellement toxique en fonction de son danger et de son utilité.

Quel est l'objectif de ce congrès?

Dans la suite du premier congrès sur les pathologies environnementales organisé en 2005, il a pour ambition d'informer environ 400 professionnels (médecins, biologistes, pharmaciens, ingénieurs sanitaires) sur le lien entre santé et environnement. Une table ronde sera également consacrée aux politiques européennes. La variété des thèmes abordés (nanotechnologies, nutrition, ondes électromagnétiques, pollution chimique) vise à traduire la transdisciplinarité des problématiques de santé environnementale.

(1) Comité de recherche et d'information indépendant sur le génie génétique. Il est présidé par Corinne Lepage, eurodéputée (ADLE) et vice-présidente de la commission Environnement, santé publique et sécurité alimentaire.